

Procès-Verbal

Séance du 22 septembre 2022

Séance : 20h30 – 21h30

Président de Séance : Chabaud Jean-Louis,

Étaient présents :

Mmes Chaillan Delphine, Kaluza Véronique, Danger Marine
Mrs Elie Madoux, Sabarly Alain, Bee Sébastien, Brard Richard, VIVICORSI Pierre-Louis,
MESTRE Bastien

Secrétaire de Séance : Danger Marine

Le Maire propose l'adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2022. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté à l'unanimité.

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **Convention VALOCIME** - revalorisation du loyer pour la location de la parcelle D 628 située à « Montagne de Lieye », site où se trouvent les pylônes TNT et TDF. Approuvé à l'unanimité

Il a été abordé les points suivants :

- **Déjections canines** – Suite à la mise en place de l'arrêté municipal n° 56 2022 du 02/06/2022 portant sur l'interdiction des déjections canines et l'abrogation de l'arrêté n° 17 2013, il à été décidé par le conseil municipal à l'unanimité de ne pas modifier ni d'augmenter le degré de sanction.
- **Economie d'énergie** – Les membres du conseil ont échangé sur la possibilité d'une interruption de l'éclairage public. Ainsi que sur la consommation aléatoire dû à la mauvaise gestion du chauffage dans les bâtiments publics. Un arrêté municipal sera établi afin de mettre en place les conditions, soit ;
 - 23h00 arrêt de l'éclairage et pas de rallumage le matin. Sauf sur la Digue qui est équipée de candélabres solaires.
- **Mise en place de panneaux photovoltaïque sur la commune**
Projet en cours de réflexion

- **Point sur la saison estivale**, qui pour l'ensemble du Conseil a été réussie.
Les différentes manifestations ont été réalisés avec succès.
L'exposition des fossiles organisée par la Commune les mois de juillet/août a été une réussite
Réflexion sur la mise en place d'une autre exposition pour la saison prochaine.
- **Point sur le Bulletin municipal** – Réflexion sur sa réalisation au sein de la Mairie ou par un prestataire externe. A suivre.

Quatre points ont été abordés en question diverse.

- Les peintures sur les postes SDE à la Gare et sur La place du Capitaine Pierre rose ont été réalisées. La commune va tenter une négociation afin que les faces vierges restantes soient effectuées par la suite.
- Echange sur la venue du futur Médecin en novembre 2022.
A la suite de sa rencontre avec le Docteur Bomier, ils ont convenu de d'effectuer les consultations en binômes avant la passation complète en fin d'année.
Un Pot de départ sera organisé par la Commune pour le Docteur Bomier.
- Présentation des plaques en ardoise réalisées, par « Delphine de Valaury » pour les fontaines du village. Avec des inscriptions en provençal.
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) - référent : Pierre VIVICORSI